

Au collège du Neubourg, une grève très suivie après la réintégration d'une élève exclue



Les enseignants étaient très mobilisés ce mardi 16 septembre à l'appel des fédérations syndicales
Photo Paris Normandie

Mardi 16 septembre 2025, une large majorité des enseignants du collège Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz était en grève au Neubourg. En cause : l'annulation d'une exclusion disciplinaire prononcée contre une élève.

La très grande majorité des enseignants du collège Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz était en grève mardi 16 septembre 2025.

L'histoire remonte au dernier trimestre de l'année scolaire passée où un enseignant du collège était victime de propos diffamatoires de la part d'une élève. D'abord exclue de l'établissement suite à la décision du conseil de discipline, celle-ci devait finalement être annulée par arrêté le 15 juillet dernier, sous la pression des parents. Et cette décision académique ne passe pas, c'est le moins que l'on puisse dire.

« Nous sommes en colère »

À l'appel des fédérations syndicales de l'[Eure](#), FNEC, FP, [FO](#) et [FSU](#), la grève a donc été déclenchée ce mardi en l'absence de réponse de l'académie. Une trentaine d'enseignants, représentants syndicaux et de parents d'élèves élus se sont donc retrouvés devant les grilles du collège, sous une surveillance relativement discrète de la gendarmerie. Pour Laurent Baussier, délégué [FO](#), ce n'est pas un cas isolé. « À une demande de protection fonctionnelle, l'administration répond en replaçant la victime, l'enseignant, face à son harceleur. Dans le département, pour 82 exclusions par décision du conseil de discipline, l'académie en casse 70. Les enseignants ne sont ni soutenus ni protégés alors que cela répond à une obligation légale », explique-t-il. Un désarroi partagé par tous les enseignants comme Cyrielle Wierzcynski, professeur d'EPS. « C'est un vrai climat d'insécurité, il faut que cela cesse. Cette annulation de la décision du conseil de discipline fragilise celui-ci et tout l'établissement » assure-t-elle. « La parole d'un enfant prend le pas sur celle de l'enseignant et des témoins, cette situation peut arriver à tout personnel du collège, effectivement nous sommes en colère », ajoute Murielle Guillomet, [AES](#).

Un rendez-vous avec la directrice d'académie

Le principal du collège, Alain Grégoire, n'a pas souhaité s'exprimer. Pour certains, c'est aussi le signe d'une fragilisation de l'autorité au sein du collège. « Ce type de situation est très fréquent partout en France, et en particulier dans le département, mais la protection des enseignants est une obligation légale. Nous verrons ce que la directrice d'académie, Françoise Moncada, aura à nous dire mercredi matin », explique Laurent Baussier. En effet, un message est arrivé sur le piquet de grève annonçant l'accueil d'une délégation dès le lendemain.